

SÉANCE SPÉCIALE DU 21 AVRIL 2009

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 21 avril 2009,
à 18h30, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clermont Tardif, Gérard Garneau, Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère, formant quorum sous la présidence de Paulo Asselin, maire suppléant.

Est absent : Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Paulo Asselin, maire suppléant.

ORDRE DU JOUR

1. Eau Hôpital St-Julien
2. Période de questions
3. Levée de la séance

2009-04-129 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Arrivée de Donald Langlois à 18h34.

2009-04-130 Option 4A retenue pour le projet « eau potable H.S.J. »

Considérant que la firme « Roche ltée, Groupe-conseil » a préparé en janvier 2009, selon le projet # 30912-101, un rapport d'étude préliminaire d'alternatives d'usages envisageables par la municipalité de Saint-Ferdinand relativement aux infrastructures de production d'eau potable existantes qui servaient d'alimentation en eau pour les installations de l'ancien établissement de l'hôpital Saint-Julien;

Considérant que cette étude préliminaire d'alternatives d'usages envisageables par la municipalité de Saint-Ferdinand a permis de définir quatre (4) pistes d'option d'usages envisageables, lesquelles se définissent sommairement comme suit :

- Option d'usage #1 : Réaménagement d'un puits existant et aménagement d'un nouveau puits
- Option d'usage #2 : Alimentation du secteur du parc industriel et du secteur du manoir du lac William
- Option d'usage #3 : Alimentation du secteur du parc industriel, du secteur du manoir du lac William et du réseau municipal existant
- Options d'usage #4A et 4B
 - A) Alimentation d'appoint aux apports existants (poste de suppression projeté)
 - B) Alimentation d'appoint aux apports existants (poste de suppression - projection future)

Considérant que le rapport d'étude préliminaire d'alternatives d'usages envisageables par la municipalité a

été déposé et présenté lors d'une rencontre de travail, en présence des membres du conseil municipal présents, tenue à la municipalité de Saint-Ferdinand le 4 février 2009;

Considérant que lors de cette même rencontre, les diverses contraintes techniques et économiques associées aux différentes options proposées (issues du rapport d'étude préliminaire d'alternatives d'usages envisageables) ont été présentées aux membres du conseil municipal présents à la rencontre;

Considérant que les différentes informations présentées lors de la rencontre de coordination du 4 février 2009 ont permis à la municipalité de Saint-Ferdinand de statuer judicieusement sur le choix de l'option à retenir afin de poursuivre le projet vers l'étape d'élaboration d'un projet préliminaire visant les travaux projetés pour assurer la mise aux normes et l'adaptation des infrastructures d'eau potable existantes de l'hôpital Saint-Julien au profit du développement de la municipalité;

En conséquence; il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand confirme que l'option # 4A (Alimentation d'appoint aux apports existants - poste de suppression projeté) du rapport d'étude préliminaire d'alternatives d'usages envisageables par la municipalité soit l'option d'usage retenue pour la poursuite du projet vers l'étape de l'élaboration d'un projet préliminaire « Mise aux normes et adaptation des infrastructures d'eau potable existantes », lequel rapport de projet préliminaire servira de document de référence pour le dépôt éventuel d'une demande d'accord de principe auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs (MDDEP) ainsi qu'au soutien d'une demande d'aide financière dans le cadre d'un programme d'aide en vigueur auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) afin d'obtenir l'aide financière nécessaire pour permettre la réalisation des travaux projetés par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-04-131 Mandat à Arrakis Consultants inc. « eau potable H.S.J. »

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter, conformément à la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil du 6 avril 2009, l'offre de services professionnels de la firme « Arrakis Consultants inc. » du 3 avril 2009 au montant de 21 750 \$ (taxes applicables en sus) pour les activités d'étude hydrogéologique nécessaires requises dans le cadre du projet « infrastructures d'approvisionnement et d'emménagement d'eau potable » selon la phase 1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-04-132 Service de l'inspecteur de la MRC de l'Érable

Considérant que tous les membres du conseil sont présents et consentent unanimement à ajouter le point suivant à l'ordre du jour : « Service de l'inspecteur de la MRC de l'Érable »;

Considérant que la municipalité a reçu une demande d'inspection de logement;

Considérant que l'inspecteur en bâtiments, permis et environnement est susceptible d'être en conflit pour ce dossier;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu de retenir les services de l'inspecteur de la MRC de l'Érable, M. Yannick Faucher, pour venir inspecter le logement concerné, produire un rapport et des photos au taux horaire de 50 \$ et représentation en cour si nécessaire.

Période de questions : aucun citoyen présent.

2009-04-133

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu que la présente séance soit levée à 18h48. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière